

Comité de ligne n° 11 Lyon Ambérieu Culoz

7 Décembre 2011
18h30 - Miribel

Ordre du jour

- ▶ Actualité fréquentation, ponctualité
- ▶ Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER
- ▶ Audit SNCF
- ▶ Synthèse hiérarchisée des demandes, comité de ligne précédent
- ▶ Études pour la desserte 2013
- ▶ Actualités Gares
- ▶ Actualités Intermodalité

L'ACTUALITE DE LA LIGNE

FRÉQUENTATION ET QUALITÉ DE SERVICE

FREQUENTATION

Fréquentation régionale (Nb de voyages) :

26 770 000

Évolution :

5.1%

Fréquentation de la ligne (Nb de voyages) :

1 682 000

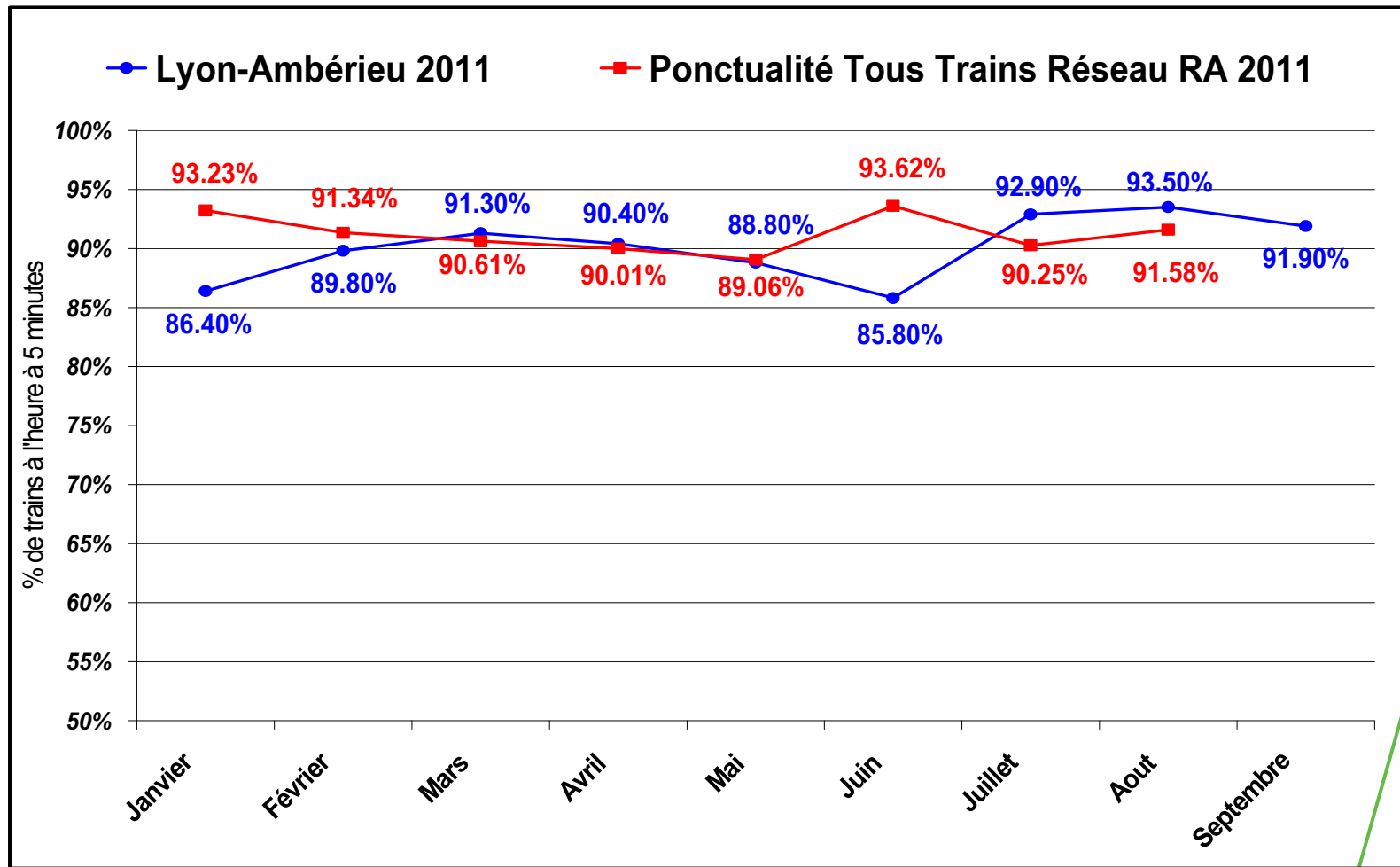
Poids :

6.3%

LYON	AMBERIEU	542 000	2.1%
LYON	MEXIMIEUX – PEROUGES	393 100	0.6%
LYON	MONTLUEL	264 700	6.3%
LYON	MIRIBEL	125 100	5.8%
LYON	BEYNOST	85 200	9.4%

LYON	CULOZ	45 800	4,7%
LYON	ST RAMBERT EN BUGEY	3 200	18,2%
LYON	TENAY HAUTEVILLE	12 400	-11,5%
LYON	VIRIEU LE GRAND BELLEY	17 800	-10,8%

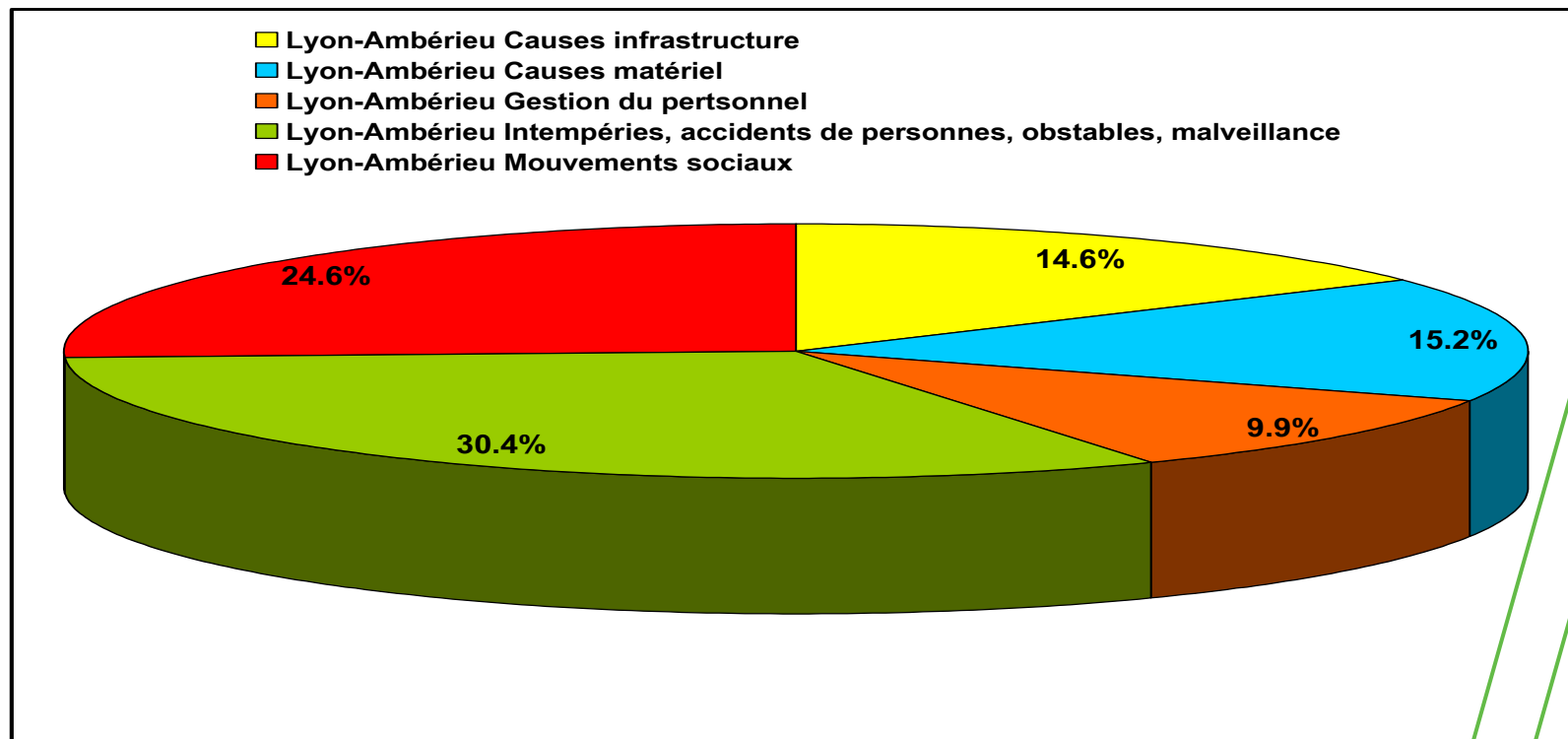
PONCTUALITE TOUS TRAINS



Réalisation de l'offre Rhône Alpes

99% des trains ont circulé

Causes de la non réalisation de l'offre sur LYON - AMBERIEU



Baromètre de satisfaction clients Etoile de Lyon

Nous avons questionné les clients :

- ▶ **78% se déclarent satisfaits de leur voyage TER, sur les 7 jours avant l'enquête**
-Amélioration de 7 points/avril
- ▶ **20% ont subi un retard qui les a gêné**
-Amélioration de 5 points/avril
- ▶ **51% estiment que leur ligne est de plus en plus fiable**
- Amélioration de 9 points/avril

Ces progrès depuis avril sont encourageants : ils doivent être confirmés et renforcés (plan qualité TER)

LE SITE INTERNET TER Rhône-Alpes www.ter-sncf.com

Widget « prochains départs »



Ter « mobile »



Widget « recherche d'itinéraire »



Ter « GPS trafic »



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE SUR LA QUALITE DE SERVICE TER

Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER (2011 – 2015)

- ▶ En janvier 2011, la Région, RFF et SNCF ont convenu de mettre en œuvre une démarche Qualité TER pour **améliorer durablement la qualité du service ferroviaire TER** (qui s'était considérablement dégradée courant 2010).
- ▶ Cette démarche est consignée dans une convention d'objectifs et de performance, votée par les élus régionaux en **Assemblée Plénière du 23 septembre 2011**.
- ▶ Cette convention tripartite est conclue pour une période de **4 ans** (2011 à 2015).
- ▶ Le budget alloué à cette convention est de **9 M€**, chaque partenaire participant à hauteur de 3 M€.

Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER (2011 – 2015)

Les objectifs de la contractualisation :

- ▶ Définition, partage et suivi d'indicateurs de qualité,
- ▶ Programmation de diagnostics et de plans de progrès par ligne (suivi spécifique des lignes et trains identifiés « sensibles »),
- ▶ Actions immédiates de rétablissement de la qualité (fiabilisation de la production et du réseau, gestion des aléas),
- ▶ Amélioration du processus de production de l'horaire (anticipation),
- ▶ Amélioration de l'information voyageurs.

NB : Cette convention tripartite n'a pas vocation à se substituer aux contrats bilatéraux préexistants entre partenaires.

Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER (2011 – 2015)

Actions à court terme

- ▶ Équipement des gares en information voyageur sur Ambérieu – Aix :
 - Déploiement du Système d'Information Voyageurs CATI TER sur les gares
 - Mise en service 2012-2013

Audit de lignes Démarche qualité TER Rhône-Alpes

Comité de Ligne
Lyon – Ambérieu

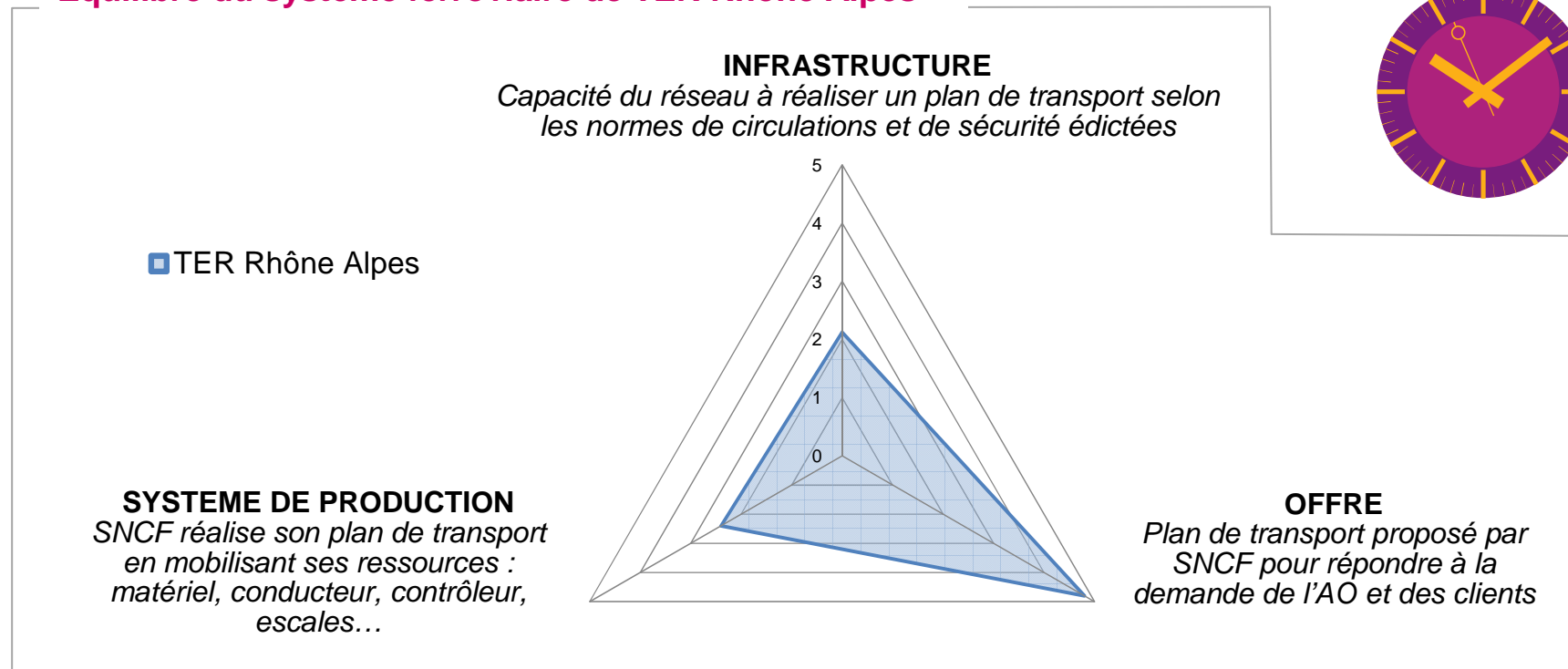


Synthèse du diagnostic de l'Audit Lignes Sensibles

- **Lyon Part Dieu :**
 - une gare voyageurs sous dimensionnée (35 000 personnes/jour versus 135 000) et conçue pour être une gare de passage
 - un graphique d'occupation des voies saturé (au-delà de la limite recommandée de **67%**) : 200 TER quotidiens sont origine ou terminus
- **Infrastructures du Nœud Ferroviaire Lyonnais (NFL) saturées**
 - **20% des sillons techniques ne sont pas tracés** au graphique de circulation en cours
- **Procédures de production à renforcer** pour l'assemblage des ressources conducteur, contrôleur et matériel
- **Plan de transport très souvent adapté** pour cause **travaux** ou **grève** : **source de désorganisation de la production**
- Point Positif : La **Commande Centralisée Réseau** de Lyon Part Dieu **est une force du système** avec une vision globale
- La **desserte Lyon – Annecy** subit de multiples contraintes :
 - retournement court à Aix les Bains (**5' pour 50%** des trains) et demi-tour court (12') à Lyon Part-Dieu
 - perte de temps en ligne due en partie à un trafic fret important et Voie Unique entre Annecy et Aix les Bains.
- Desserte Lyon – Genève mauvaise en ponctualité :
 - Sens **Lyon-Genève à 58% à 5'** : mauvaise ponctualité origine à Lyon Part-Dieu.
 - Sens **Genève – Lyon à 70% à 5'** : point noir à La Plaine et coupes-accroches à Bellegarde.
- Point Positif : la **diamétralisation Ambérieu – St Etienne** obtient des **résultats de régularité satisfaisants** : **92%** en cumul annuel à fin octobre 2011.
- Point Positif : Matériels majoritairement récents et réversibles

Les difficultés de la production proviennent principalement du **déséquilibre du système ferroviaire**

Equilibre du système ferroviaire de TER Rhône Alpes



- L'étude macroscopique du système démontre que les contraintes structurelles sont trop importantes pour réaliser l'offre au niveau de qualité attendu par la clientèle.
- Les actions à court terme sur le système de production sont peu nombreuses ou déjà identifiées et auront des impacts limités sur la régularité sans une intervention radicale sur l'offre et les infrastructures

Actions

Sur le Système de Production :

- **Optimiser le pilotage de la Production opérationnelle sur Lyon Part-Dieu :**
 - Renforcer l'anticipation et l'assemblage des ressources (contrôleurs, conducteurs et matériel) à l'aide des ressources spécifiques mises en place à l'été 2011
- **Améliorer l'efficacité des organisations dédiées à l'adaptation des plans de transport et à la gestion des situations perturbées**

Sur l'Infrastructure :

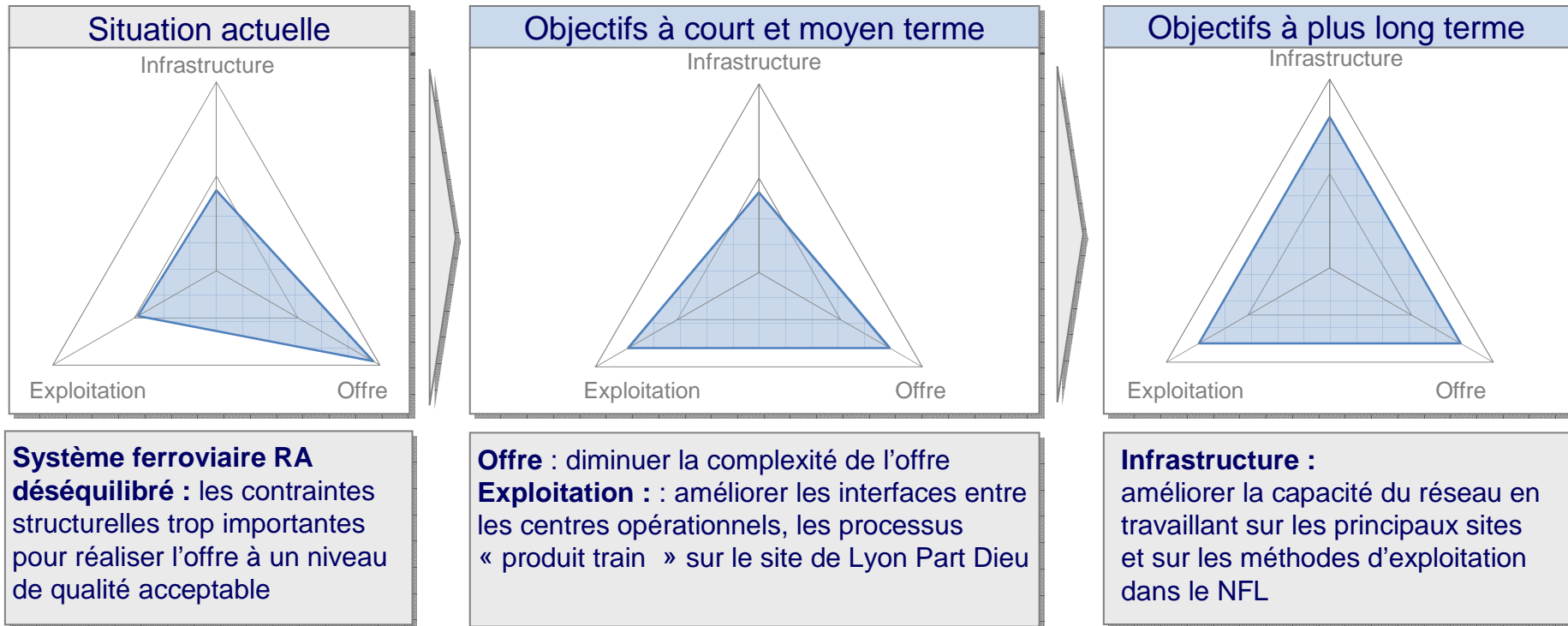
- Poursuivre les **études sur le NFL** suite à l'étude Meaux pour élaborer un **schéma cible** du NFL et trouver un **meilleur équilibre** entre le **nombre de sillons et la capacité de l'infrastructure**.

Sur l'offre :

- **Suppression des bi-tranches** Genève–Lyon et Evian/St Gervais–Lyon en créant une navette à Bellegarde (SA2012)
- **Rationalisation de l'offre et standardisation des dessertes** : adéquation de l'offre aux infrastructures existantes et à la fréquentation.
- **Amener une réflexion globale sur les gares de Lyon Perrache et Lyon Part-Dieu** : correspondance, temps de parcours avec des transport en commun (tramways)

Travail à mener AO/RFF/SNCF pour une efficacité sur le moyen et long terme

Conclusion : Pour améliorer la régularité, les actions portant sur l'offre et l'exploitation sont à réaliser en premier lieu



- Les actions sur l'exploitation sont les plus accessibles mais ne suffiront pas pour se rapprocher de l'objectif conventionnel régularité de 92%. Seules des optimisations structurelles sur l'offre 2013 et 2014 et l'amélioration des infrastructures le permettront.
- Le rééquilibrage de la capacité de chaque axe doit permettre à long terme une amélioration notable de la régularité.
- Une induction de trafic pourra être attendue grâce à cette amélioration de la qualité de service.

SUIVI DE LA SYNTHÈSE HIERARCHISEE DES DEMANDES

Synthèse des demandes du comité de ligne Lyon Ambérieu Culoz

	<i>Rappel demandes comité de ligne</i>	Réponse
DESSERTE Projet 2012	<i>Améliorer la desserte de la gare de Perrache par les dessertes omnibus en étudiant le prolongement des trains ou des correspondances robustes en gare de Part-Dieu</i>	Les trains de la ligne Lyon – Paray permettront une correspondance en 9 minutes en heure de pointe le matin et le soir
	<i>Améliorer la desserte de la gare de St Rambert à destination de Lyon</i>	Le réticulaire RFF ne prévoit pas la possibilité d'arrêt à St Rambert. L'offre est stable pour 2012 et la desserte routière (de St Rambert) permet une correspondance intéressante matin et soir à Ambérieu pour Lyon Part Dieu.
	<i>Arrêter les trains Lyon Annecy dans la vallée de l'Albarine (Culoz, Tenay, Virieu) sur les départs Lyon 7h08, 19h08, arrivée Lyon 18h52</i>	Arrêts sur les trains départs Lyon Part-Dieu 7h08 et arrivée Lyon 18h52.
	<i>Améliorer la desserte de Crépieux le dimanche</i>	Le sillon de référence périurbain permet la correspondance sur l'offre TGV mais ne dessert pas Crépieux
DESSERTE Trame horaire desserte	<i>Étudier le changement de la trame RFF pour le service 2013 afin que les TER Ambérieu-Chambéry assurent la correspondance sur les Lyon Annecy (au lieu des Lyon Genève) et soient ainsi complémentaires avec le service assuré par les arrêts des Lyon Genève.</i>	Étude envisagée pour la trame 2014 après mise en qualité de la desserte Lyon Annecy et Lyon Genève (RRA/RFF)

Synthèse des demandes du comité de ligne Lyon Ambérieu Culoz

Thématiques	Rappel demandes comité de ligne	Réponses
INFRASTRUCTURE / PROJETS	<i>Étudier la valorisation des installations de Montluel pour permettre un retournement des trains sur Lyon en cas de situation perturbée</i>	Pertinence à démontrer par la SNCF avant d'envisager une telle étude, compte tenu de la charge du graphique entre Part-Dieu et Montluel en situation normale comme en situation perturbée - RFF
INFORMATION Information Statique (fiches horaires)	<i>Demande d'éditer la fiche horaire des services TER entre les gares de Perrache et Part-Dieu</i>	L'édition de la fiche papier (LYP/LYD) a bien été étudiée : la fiche horaire est bien présente sur le site internet mais évolue trop significativement dans un service pour être éditée 1 seule fois (elle est constamment réactualisée compte tenu des travaux...). Elle ne sera pas éditée par SNCF mais elle est bien consultable en ligne et mise à jour régulièrement) -SNCF

Synthèse des demandes du comité de ligne Lyon Ambérieu Culoz

Thématiques	Rappel demandes comité de ligne	Réponses
GARES ET ABORDS Équipement	<i>Demander la restitution des bancs en gare de St Rambert</i>	De nouveaux bancs ont été posés. Remise à niveau de la gare en cours. La réalisation de « l'enrobé » est imminent (cette fin d'année) - SNCF
	<i>Assurer l'éclairage des quais en gare de Tenay</i>	Il s'agit d'une prestation de base PMR - RFF
GARES ET ABORDS Entretien	<i>Assurer le déneigement sur les espaces ferroviaires (en particulier pour les gares de la vallée de l'Albarine)</i>	Normalement réalisé par RFF dans le cadre de la convention de gestion avec Gares&Connexion - RFF
GARES ET ABORDS Ouverture de gare	<i>Demander la modification des heures d'ouverture de la salle d'attente de Tenay en lien avec les circulations ferroviaires (notamment ouverture pour le premier train 6h15)</i>	Attente étude SNCF pour mise en place d'une ouverture automatique. Un retour d'expérience est en cours : il s'agit d'offrir les meilleures conditions d'accueil au client. D'ores et déjà un abris a été installé – SNCF

ÉTUDES DE DESSERTE POUR LE SERVICE 2013

Contexte de préparation du Service 2013

- ▶ Stabilité des horaires nationaux après deux années de fortes évolutions dues à des mises en service de LGV
- ▶ Un nouveau cadre de travail : Convention d'Objectifs et de Performance relative à la Qualité du service TER en région Rhône-Alpes.
- ▶ De nombreux travaux en 2013 : maintenance (Lyon – Grenoble / Chambéry, ...) et modernisation (sillon alpin sud, étoile d'Annemasse)
- ▶ Rappel : organisation en direct par la Région de 6 liaisons TER entièrement routières

Orientations pour l'évolution du service en 2013

- ▶ Ligne Lyon – Ambérieu - Culoz :
 - Prise en compte des mesures validées conjointement avec la Région issues des diagnostics prévus dans la Convention d'objectifs et de performance relative à la qualité du service TER en région Rhône-Alpes

Calendrier des études pour le service 2013

- ▶ Mi-oct. – mi-déc. : comités de ligne, présentation des études et recueil des avis
- ▶ Fin mars 2012 : commande de sillons par la SNCF auprès de RFF
- ▶ Printemps 2012 : comités de ligne, information/échanges sur le service 2013
- ▶ début juillet : réponses de RFF
- ▶ juillet – août : Observations et réclamations par SNCF, intégrant arbitrages Région
- ▶ septembre : publication de l'horaire de service par RFF
- ▶ fin octobre : mise en forme fiches horaires et distribution en gare
- ▶ 9 décembre 2012 : changement de service

Actualités gares

Aménagement dans les gares en 2011

- ▶ **Miribel**
 - 50 places de stationnement et modes doux livrées début 2011
- ▶ **Beynost**
 - Création d'un parking de 40 places avec cheminement modes doux livré en avril 2011
- ▶ **Montluel**
 - Démarrage des travaux d'aménagement du pôle (accès nord et sud) et mise en accessibilité (passerelle) -> mise en service fin 2013.
- ▶ **La Valbonne**
 - Étude du réaménagement des accès (suppression du passage niveaux) : cheminement modes doux et création d'un parking



Miribel



Beynost

Aménagement dans les gares en 2011

▶ Meximieux

- Aménagement du nord de la gare (arrêt TC, parvis, mode doux, stationnement) livré en juin 2011
- Démarrage des travaux aménagement de l'accès sud (mars 2012)



Meximieux

▶ Ambérieu

- Aménagements pour gérer les conflits d'usage (priorité accès TC) livrés en octobre 2011
- Mise en accessibilité quai + souterrain : lancement étude AVP 1er trim 2012
- Aménagement du pôle d'échange : lancement des études 1er trim 2012

Aménagement en gare d'Ambérieu

La communauté de communes de la Plaine de l'Ain

AMÉNAGE l'accès à la gare

Gare d'Ambérieu-en-Bugey

GARE

DÉPOSE MINUTE

Police municipale

PARKING

Avenue Général Sarrail

Transports en commun **uniquement**

Accès parking et dépose-minute

Nouvel accès à la dépose-minute

Coût du chantier 70 000 €

Fin des travaux prévue octobre 2011

... vers une meilleure organisation multimodale !

Illustration : scénario possible - cf. site en bugey

Actualités Intermodalités

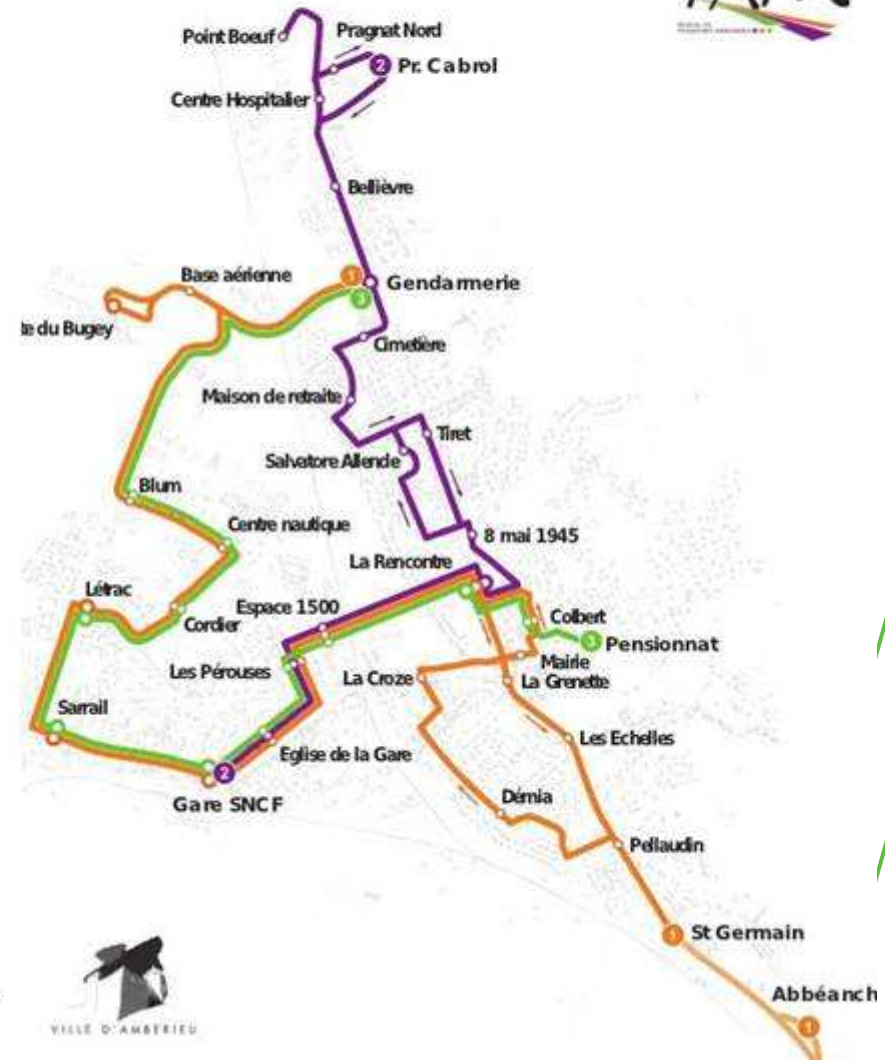
Réseau TAM

Plan général
Le réseau des TAM

2010



Plan général du réseau 2011



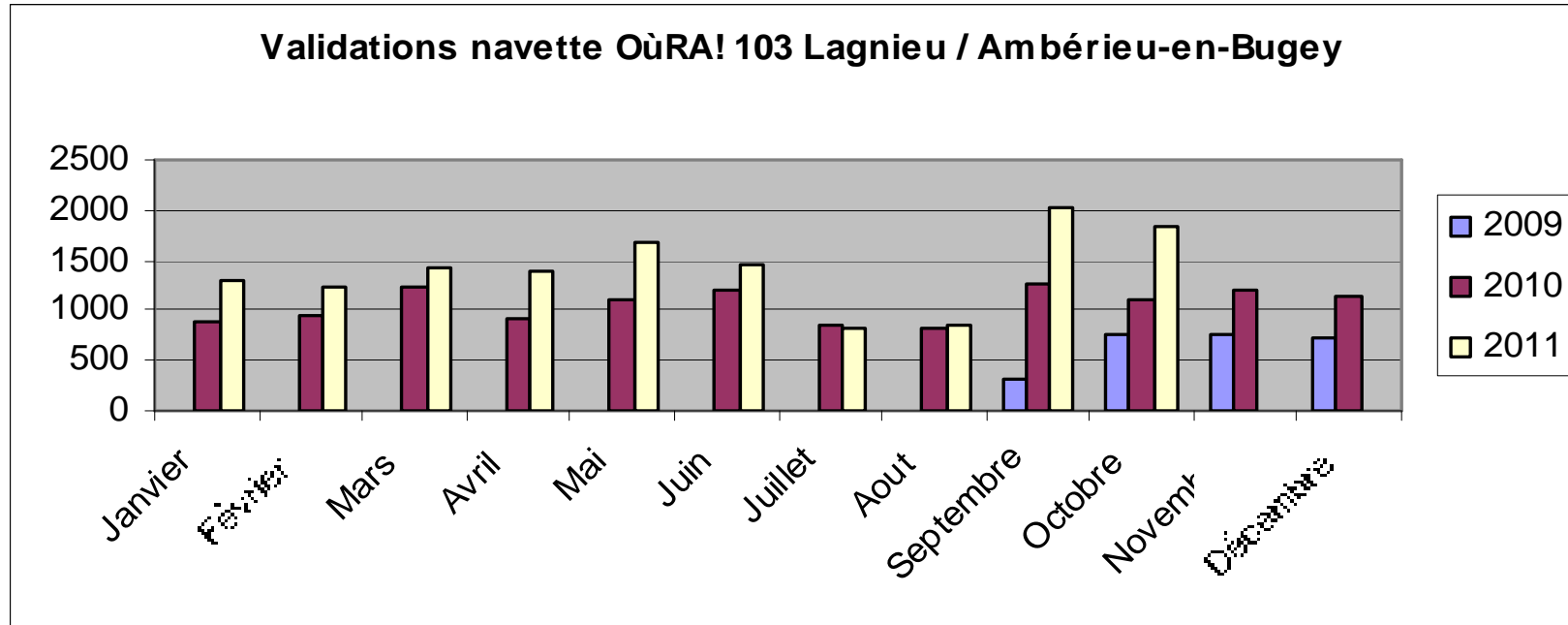
Navette OÙRA ! Ain 103 Lagnieu / Ambérieu

Concept et objectifs



- Création le 26 août 2009 de la navette OÙRA! 103, Lagnieu / Ambérieu en Bugey,
- Rabattement en TC non urbain vers la gare d'Ambérieu (ligne courte, directe, compétitive par rapport à la voiture, calée sur le départ ou l'arrivée d'un train avec 15 A/R du L au V),
- Abonnement mensuel combiné TER + navette à tarification préférentielle pour l'utilisateur (112,60€), via un support unique: la carte OÙRA!
- Usage monomodal également possible avec la tarification car.ain.fr
- Démarche partenariale RRA, SNCF, CG01 visant à faciliter les déplacements de l'utilisateur entre les différents réseaux de transport

Fréquentation

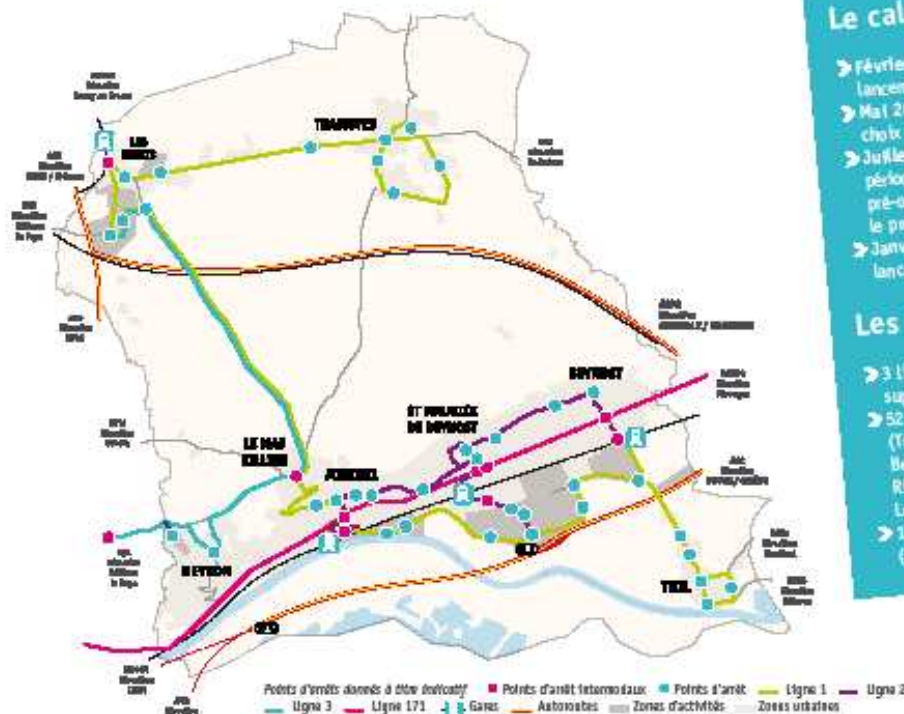


- Fréquentation en constante progression depuis la mise en service
- **15** Abonnements mensuels multimodaux vendus en moyenne de janvier à octobre 2011

Réseau Colibri de la CCMP

Transports : 3 lignes pour développer la mobilité

6 communes, 978 entreprises
et 10 000 salariés... Notre territoire
connait un important dynamisme
économique et la CCMP a décidé
de le soutenir activement
en développant son réseau
de transport collectif avec 3 lignes
de bus dès janvier 2012.
Le tour du réseau en 4 questions.



Le calendrier

- Février 2011 : lancement du marché public
- Mai 2011 : choix du prestataire
- Juillet 2011 - Janvier 2012 : période de travail pré-opérationnelle avec le prestataire choisi
- Janvier 2012 : lancement du réseau

Les chiffres...

- 3 lignes et 34 arrêts supplémentaires
- 82 km de lignes (Tramoyes-Thil = 30 km, Beynost-Miribel = 10 km, Rillieux-Semalaines - Les Échets = 12 km)
- 1,2 millions d'euros / an (coût évalué du service)

POUR QUOI ?

Avec plus de 15 000 trajets quotidiens domicile-travail sur, vers ou à partir des 6 communes de la CCMP, la mobilité est devenue un enjeu majeur pour la vitalité du territoire. La Communauté de communes l'a bien compris et a souhaité mettre en place un réseau de transports fonctionnel et efficace.

Objectifs :

- soutenir le développement économique du territoire en facilitant les déplacements des salariés sur les zones d'activités,
- renforcer les liaisons avec les territoires voisins par la desserte des gares TER et, à moyen terme, avec les communautés voisines (Lyon, Montluel...),
- favoriser l'intermodalité en adaptant les horaires des lignes à la desserte TER (aller et retour CCMP/Lyon) à partir des gares de Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost et Beynost,
- répondre aux enjeux du développement durable en limitant l'utilisation de la voiture.

OÙ ?

Le Conseil communautaire du 9 juillet 2010 a validé 3 lignes en complément de la ligne 171 inchangée :

- Ligne 1 : Tramoyes - Les Échets / Thil, avec une desserte Tramoyes / Les Échets (gare) et Thil / Beynost en transport à la demande en dehors des heures de pointe,
- Ligne 2 : Beynost / Saint-Maurice-de-Beynost / Miribel,
- Ligne 3 : C2 Rillieux Semalaines / Neyron / Les Échets.

QUAND ?

Ces lignes supplémentaires assurent une double fonction :

- permettre le transport des salariés vers les zones d'activités du territoire,
- compléter l'offre de transports déjà existante (TER et ligne 171) proposée aux habitants de la CCMP.

Les fréquences et horaires de passage des bus seront définis de manière à concilier toutes ces attentes.

En semaine :

- une desserte à la demi-heure aux périodes de pointe (6h30-8h30 et 17h30-19h30),
- une desserte à l'heure en dehors de ces périodes.

Le samedi : 4 à 6 courses aller et retour pour chaque ligne.

COMMENT ?

L'exécution des services de transport public de voyageurs sera effectuée par un transporteur recruté via une procédure de marché public. Il sera chargé de fournir les moyens humains et matériels nécessaires à l'exploitation des lignes et de mettre en œuvre les prestations associées (desserte, continuité du service...).

Ce nouveau service de transport collectif sera financé par :

- la vente de titres de transport, dont la grille tarifaire sera fixée par la collectivité, et qui représentera entre 10% et 15% des recettes,

- le Versement Transport (VT), contribution payée par les employeurs publics et privés de plus de 9 salariés, correspondant à un pourcentage prélevé sur la masse salariale et qui financera entre 85% et 90% du service proposé aux habitants.

« La mise en place du réseau illustre la volonté de la CCMP d'encourager les modes de transports alternatifs à la voiture et de permettre une mobilité écologique et économique pour tous. »

Bruno Loustalot,
Vice-Président
aux Transports



Fréquentations des vélo stations de l'axe (octobre 2011)

- ▶ **Ambérieu** (mise en service mai 2010)
 - Capacité 72 places
 - 16 places réservées

- ▶ **Méximieux** (mise en service mai 2011)
 - Capacité 48 places
 - 5 places réservées

Conclusion

- ▶ La synthèse hiérarchisée des demandes
- ▶ Documents de présentation et relevé de décisions disponibles sur www.comitesdeligne.rhonealpes.fr
- ▶ Fiches horaires disponibles sur le site TER Rhône-Alpes : www.ter-sncf.com/rhone_alpes/